

## REGISTRE DES QUESTIONS

### INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

<b>Collectivité :</b>	Ville d'Epervay
<b>Type d'annonce :</b>	Avis d'appel à la concurrence
<b>Type de procédure :</b>	Appel d'offres ouvert
<b>Référence :</b>	2025-07EP
<b>Date de mise en ligne :</b>	Le dimanche 09 mars 2025 à 16:20:01
<b>Date de clôture :</b>	Le jeudi 17 avril 2025 à 12:00:00
<b>Titre :</b>	2025-07EP MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS TECHNIQUE
<b>Descriptif :</b>	Un groupement composé de la Ville d'Epervay, le CCAS d'Epervay, la Communauté d'Agglomération Epervay, Coteaux et Plaine de Champagne et la commune de Mardeuil a été constitué conformément aux articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la commande publique.

La Ville d'Epervay est désignée comme coordonnateur du groupement de commandes. Elle est chargée de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du ou des cocontractants, à la signature et à la notification du marché

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Il est possible d'organiser une visite sur site, facultative, pour l'ensemble des lots.

### REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses
----------------------

## Questions / Réponses

[ 17/03/2025 à 14:06:22 ] Concernant le lot n°5, est-il possible d'avoir les photos des plaques du groupe, du moteur et de l'alternateur ? Ou bien faut-il se rendre sur place ?

Les groupes électrogènes sont-ils accessibles en véhicule de type Trafic ?

[ 21/03/2025 11:15:33 ] QUESTION 3 : « Concernant le lot n°5, est-il possible d'avoir les photos des plaques du groupe, du moteur et de l'alternateur ? Ou bien faut-il se rendre sur place ?

Les groupes électrogènes sont-ils accessibles en véhicule de type Trafic ? ».

REPONSE QUESTION 3 : Nous ne sommes pas en mesure de fournir les photos demandées ; néanmoins, veuillez trouver ci-joint les caractéristiques des groupes électrogènes. De plus, des visites facultatives sur site peuvent être organisées selon les modalités prévues à l'article 5.3 du Règlement de la consultation. Enfin, en ce qui concerne le parking centre, la hauteur est limitée à 1,90 m.

[ 11/03/2025 à 11:58:04 ] Dans l'inventaire des équipements du lot N°2, il y a une erreur à "Mairie Accueil" Soit le nombre de bouche à entretenir n'est pas correct? Soit le code prix n'est pas correct?

Concernant la mise en place d'un échafaudage, installer et désinstaller un échafaudage de 3m de hauteur et un échafaudage de 15m de hauteur n'est pas le même travail : Quelles sont donc les hauteurs maximum à prévoir sur chacun des 6 sites concernés?

[ 13/03/2025 11:38:40 ] QUESTION : Dans l'inventaire des équipements du lot N°2, il y a une erreur à "Mairie Accueil" Soit le nombre de bouche à entretenir n'est pas correct? Soit le code prix n'est pas correct?

Concernant la mise en place d'un échafaudage, installer et désinstaller un échafaudage de 3m de hauteur et un échafaudage de 15m de hauteur n'est pas le même travail : Quelles sont donc les hauteurs maximum à prévoir sur chacun des 6 sites concernés?

REPONSE QUESTION: En ce qui concerne l'inventaire des équipements techniques, des erreurs liées au code prix ont effectivement été observées. De ce fait, des ajustements ont été apportés au document, qui est désormais disponible pour téléchargement dans le DCE, sous l'intitulé «

MP\_2025\_07EP\_INVENTAIRE\_EQUIPEMENTS\_TECHNIQUES\_Modifié ».

Concernant l'installation d'échafaudage, une hauteur maximale de 6 mètres a été ajoutée dans le BPU et DE, également à votre disposition au sein du DCE sous l'intitulé "MP\_2025-07EP\_DE-BPU\_LOT2\_Modifié".

Cordialement,

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS.